

Efficacité énergétique: Le BTP se prépare

- **Préparation du cadre juridique en concertation avec les différents acteurs**

- **Le règlement thermique de construction applicable dès novembre prochain**

- **Pnud, UE et FEM... le coup de pouce de l'international**

LE terrain semble préparé pour permettre la réussite du chantier de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, et constituer par la suite un modèle pour les autres secteurs. Aussi, un important travail a été réalisé sur le plan réglementaire et normes techniques par l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE).

Parmi les actions concrètes, le programme Code d'efficacité énergétique dans le bâtiment (CEEB) conçu en collaboration avec le Pnud et avec le soutien financier du FEM (Fonds pour l'environnement mondial).

Le bilan de ce chantier, lancé en 2009, a été présenté lors de la cérémonie de clôture du programme hier à Rabat. Les résultats sont encourageants, avec l'accomplissement de la quasi-totalité (90%) des missions prévues, est-il indiqué. L'objectif est «de rationaliser la consommation énergétique des constructions, en

fixant les exigences thermiques et de performance énergétique que doivent respecter les bâtiments résidentiels et tertiaires à construire ou à modifier».

Figurent également au menu, l'élaboration et l'adoption de la Réglementation thermique de construction avec une large concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur de la construc-

tion, l'efficacité énergétique présente des intérêts économiques aussi bien pour le pays que les familles, selon Bruno Lechevin, président d'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en France). Donc pour Mouline, l'efficacité énergétique n'est pas un luxe mais elle est devenue actuellement une nécessité, rappelant dans ce sens que chaque personne au moment de la construction de son logement devrait s'interroger sur le coût de sa consommation énergétique comme il le fait pour l'achat de sa voiture. □

Conventions

LA cérémonie de clôture a été marquée par la signature de deux conventions par l'Aderee. La première avec l'Ademe pour la mise en place d'un cadre pour le développement d'une coopération institutionnelle, méthodologique et technique notamment dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

La deuxième convention porte sur le développement de partenariat avec l'Ecole nationale d'architecture ainsi que l'Ordre national des architectes pour la promotion de l'efficacité énergétique dans le bâtiment à travers la formation et la labellisation. □

tion, rappelle Saïd Mouline, DG de l'Aderee.

En principe, les dispositions de ce règlement devraient être mises en vigueur à partir de novembre prochain. «Selon les estimations des experts, à l'horizon 2035, l'application de ce règlement évitera la production d'environ 2,97 millions de tonnes équivalent de CO₂, signale Bruno Pouezat, représentant résident du Pnud au Maroc. Il faut également noter l'implication de l'UE dans ce chantier en mobilisant 10 millions d'euros pour la mise en place de près d'une dizaine de projets pilotes de démonstration dans les différentes régions du pays.

Pour le responsable du Pnud, ces projets ont permis d'évaluer de manière fiable le potentiel d'efficacité

tal, l'efficacité énergétique présente des intérêts économiques aussi bien pour le pays que les familles, selon Bruno Lechevin, président d'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en France). Donc pour Mouline, l'efficacité énergétique n'est pas un luxe mais elle est devenue actuellement une nécessité, rappelant dans ce sens que chaque personne au moment de la construction de son logement devrait s'interroger sur le coût de sa consommation énergétique comme il le fait pour l'achat de sa voiture. □

Nouredine EL AISSI

*Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com*